



SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DE LA LECTURE PUBLIQUE

2025-2030

Édito



La lecture publique est bien plus qu'un service : elle est un vecteur d'émancipation, de lien social et d'accès à la culture pour tous. Depuis plus de dix ans, le Département de la Somme s'engage avec force pour offrir à chaque habitant un réseau de bibliothèques vivant, inclusif et innovant.

Ce nouveau **Schéma départemental de lecture publique 2025-2030** s'inscrit dans cette ambition : consolider le maillage territorial, renforcer la professionnalisation des acteurs, et faire des bibliothèques des lieux ouverts, modernes et attractifs.

À travers quatre axes stratégiques – **aménagement équilibré du territoire, inclusion, innovation et attractivité, et création d'un nouveau bâtiment départemental** – nous affirmons notre volonté de répondre aux enjeux contemporains : accessibilité, lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme, transition numérique et développement durable. Ce schéma est aussi une invitation à la coopération : communes, intercommunalités, associations, partenaires culturels... Ensemble, nous pouvons faire des bibliothèques des espaces de rencontre, de savoir et de créativité.

Parce que la lecture publique est un droit, parce qu'elle est un levier d'égalité et de citoyenneté, nous continuerons à investir, innover et accompagner. Ce document trace la feuille de route pour les cinq prochaines années : un réseau plus fort, des services plus proches, des bibliothèques plus inclusives et plus inspirantes.

Christelle HIVER
Présidente du Conseil départemental de la Somme



Préambule

Le plan départemental en faveur du livre et de la lecture du Département de la Somme a été adopté le 28 juin 2013. Initialement prévu sur une durée de 5 ans, il s'est poursuivi jusqu'en 2023.

Ce plan de développement était décliné en trois axes structurants pour l'action départementale en matière de lecture publique :

- L'accompagnement et le développement des services de lecture publique pour compléter le maillage du territoire par des bibliothèques attractives
- L'adaptation des collections et des services aux pratiques actuelles pour en améliorer l'accès
- La fédération des acteurs du livre et de la lecture comme outil de démocratisation culturelle

Le Département a su impulser par ce plan une dynamique de développement et de renforcement de la lecture publique qui s'est traduite par une montée en qualité des établissements de lecture publique et par un nombre plus important d'équipements de lecture publique structurants qu'en 2013.

Aujourd'hui, la carte du réseau départemental de lecture publique est révélatrice de cette dynamique : avec 159 bibliothèques structurantes ou de proximité, le maillage territorial permet à de nombreux Samariens d'habiter à moins de 15 minutes d'un équipement de lecture publique.

La loi du 21 décembre 2021 relative aux bibliothèques et au développement de la lecture, dite loi Robert, constitue une étape-clé de la reconnaissance des missions des bibliothèques publiques et départementales. Elle s'attache à donner un cadre législatif précis aux bibliothèques territoriales dans le code du patrimoine et l'inscription de deux articles dans le code général des collectivités territoriales et le code général de la propriété des personnes publiques.



Elle définit aussi le rôle des Bibliothèques départementales qui ont pour missions, à l'échelle du département : de renforcer la couverture territoriale en bibliothèques, afin d'offrir un égal accès de tous à la culture, à l'information, à l'éducation, à la recherche, aux savoirs et aux loisirs ; de favoriser la mise en réseau des bibliothèques (...) ; de proposer des collections et des services aux bibliothèques (...) ; de contribuer à la formation des agents et des collaborateurs occasionnels des bibliothèques (...) ; d'élaborer un Schéma de développement de la lecture publique, approuvé par l'Assemblée départementale.

Cette reconnaissance de la richesse des bibliothèques et de la diversité des missions des personnels et bénévoles se traduit dans le département de la Somme par un programme de formation ambitieux proposé à l'ensemble des acteurs de la lecture publique et leurs partenaires dans les territoires et aussi par une saison culturelle départementale qui intègre le programme d'animations culturelles proposé au réseau de lecture samarien.

Les bibliothèques sont toujours le premier équipement culturel de proximité et constituent un service public de premier plan. L'action du Département en faveur de ces équipements témoigne d'une volonté renforcée de répondre aux besoins des bibliothèques du réseau de lecture publique départemental.

Aussi, l'action départementale confortée par le code du patrimoine est-elle soutenue financièrement par la DRAC des Hauts-de-France et la signature d'un Contrat Départemental Lecture 2025-2027.



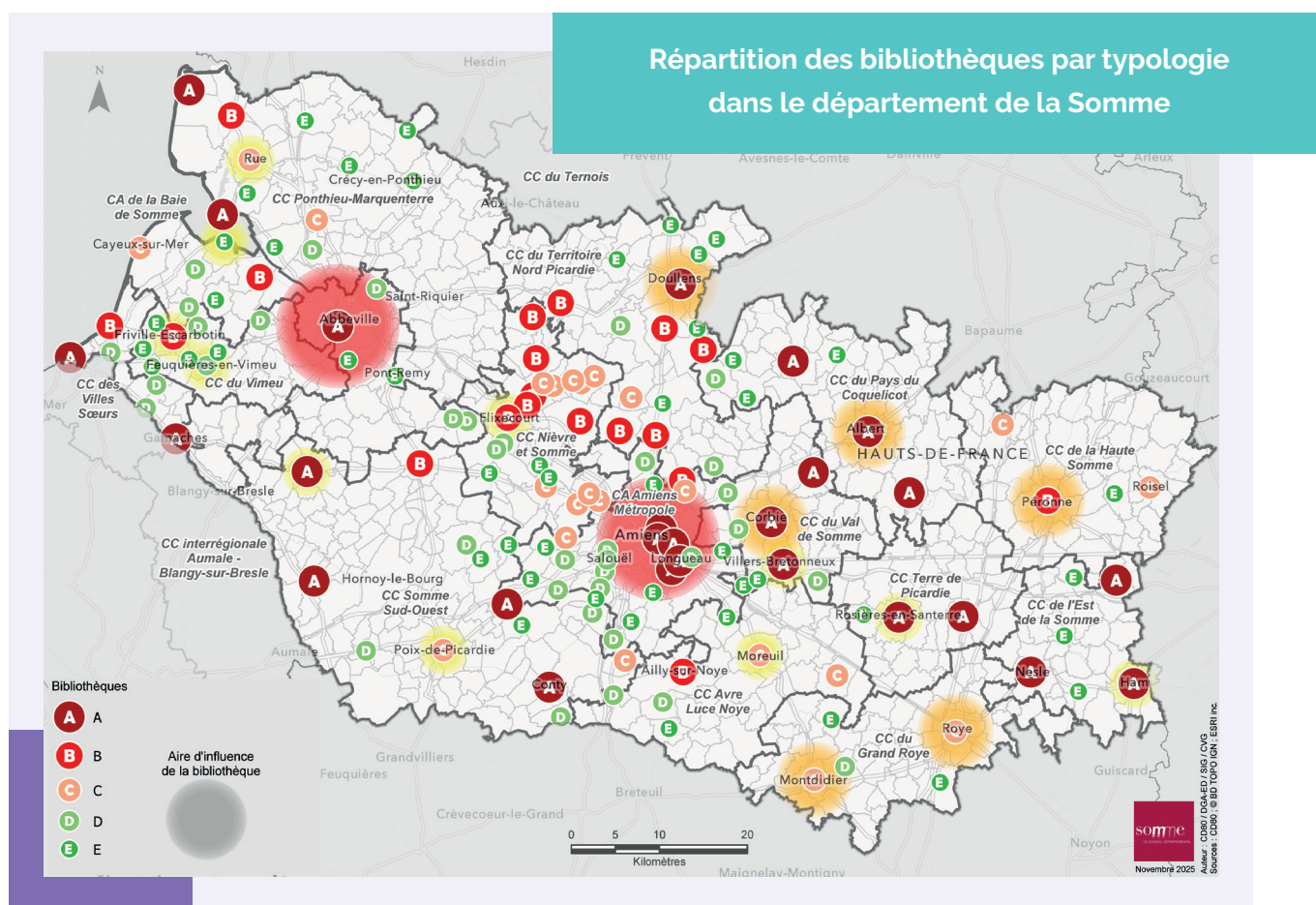
Le diagnostic

Structuration du réseau départemental de lecture publique

Aujourd'hui, le réseau départemental de lecture publique est composé de 159 bibliothèques dont 44 ont la capacité de rayonner sur un bassin de vie extra communal.

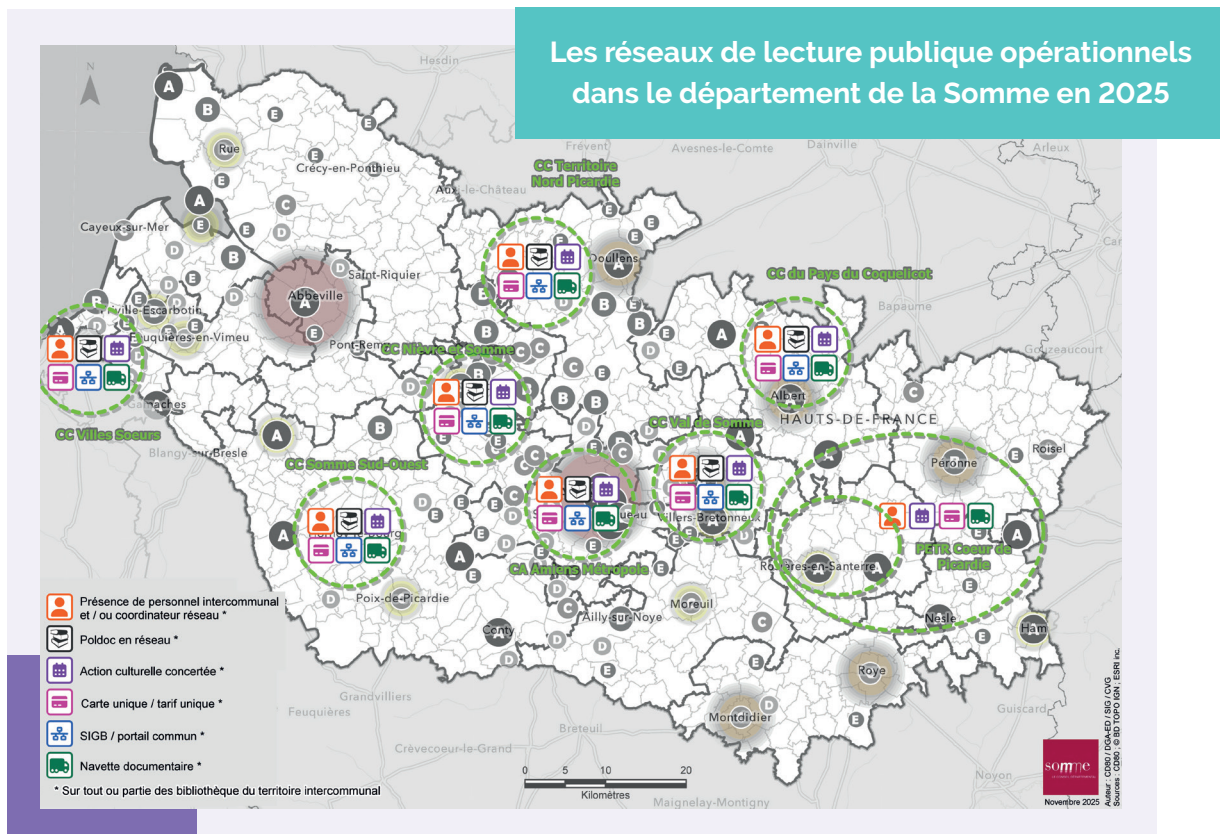
47 bibliothèques dont 3 pôles structurants restent non accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Les surfaces consacrées à la lecture publique restent insuffisantes. En effet, 60 % des bibliothèques sont des dépôts de livres avec des horaires d'ouverture insuffisants.

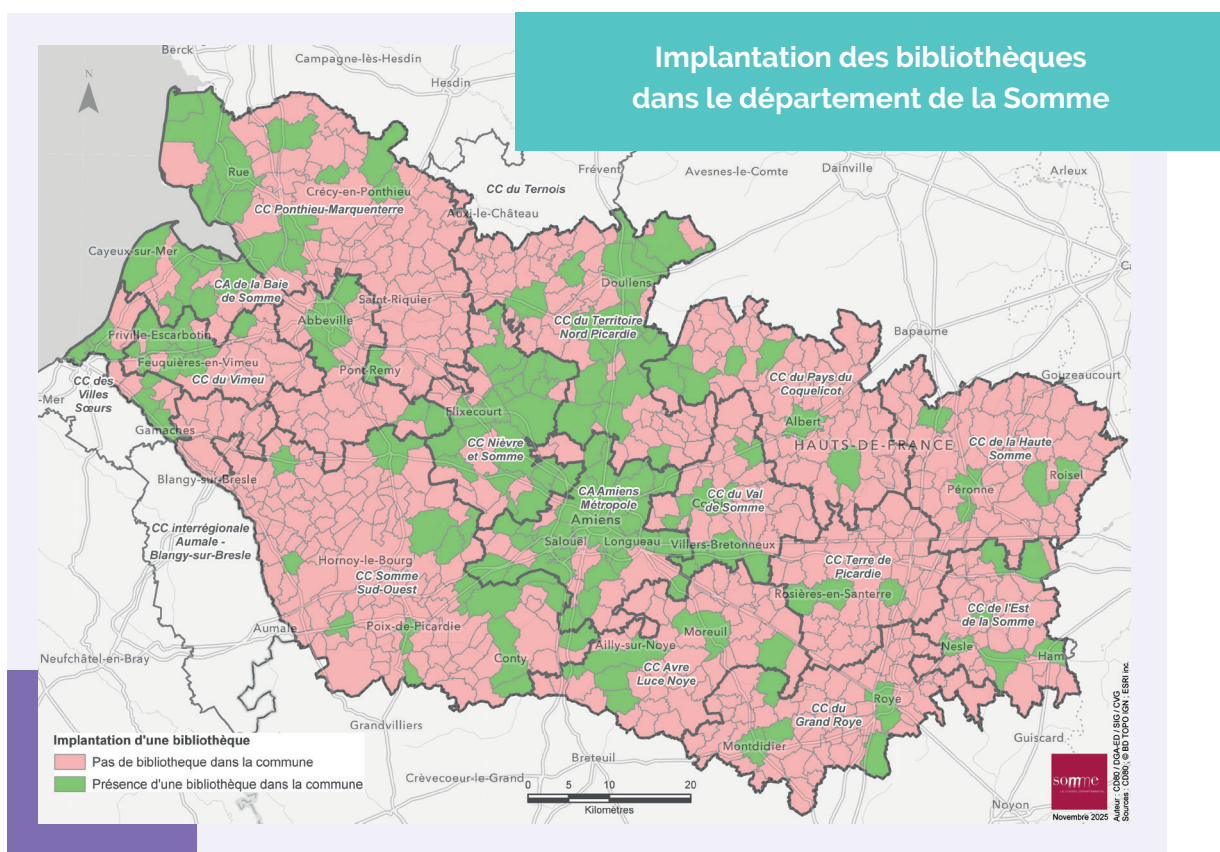


Le département est également irrigué par 8 réseaux de lecture publique intercommunaux, celui des Bibliothèques d'Amiens métropole, des bibliothèques du Val de Somme, de la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot, de la Communauté de Communes Nièvre et Somme, de la Communauté de Communes Somme Sud-ouest, de la Communauté de Communes des Villes-Sœurs puis du réseau Centaurée qui regroupe les bibliothèques de la Communauté de Communes de l'Est de la Somme, de la Haute-Somme et de la Communauté de Communes Terre de Picardie.

Pour six territoires du département de la Somme, il n'y a pas véritablement de coopération intercommunale pour la lecture publique même si une amorce est lancée sur la Communauté de Communes du Grand Roye depuis 2024.



Aujourd'hui 30 % des équipements structurants ont la capacité de rayonner sur un bassin de vie extra-communal et les projets en cours tels que celui de la nouvelle bibliothèque départementale, ceux de Longpré-les-Corps-Saints, de Péronne, d'Argoeuves, de Boves ou encore la restructuration et l'extension de la bibliothèque centrale, Louis Aragon, à Amiens viendront renforcer l'image dynamique du réseau même si des zones blanches subsistent et peuvent accentuer le sentiment d'inégalité territoriale.



Nombre d'ETP en bibliothèque pour 2 000 habitants par EPCI dans le département de la Somme

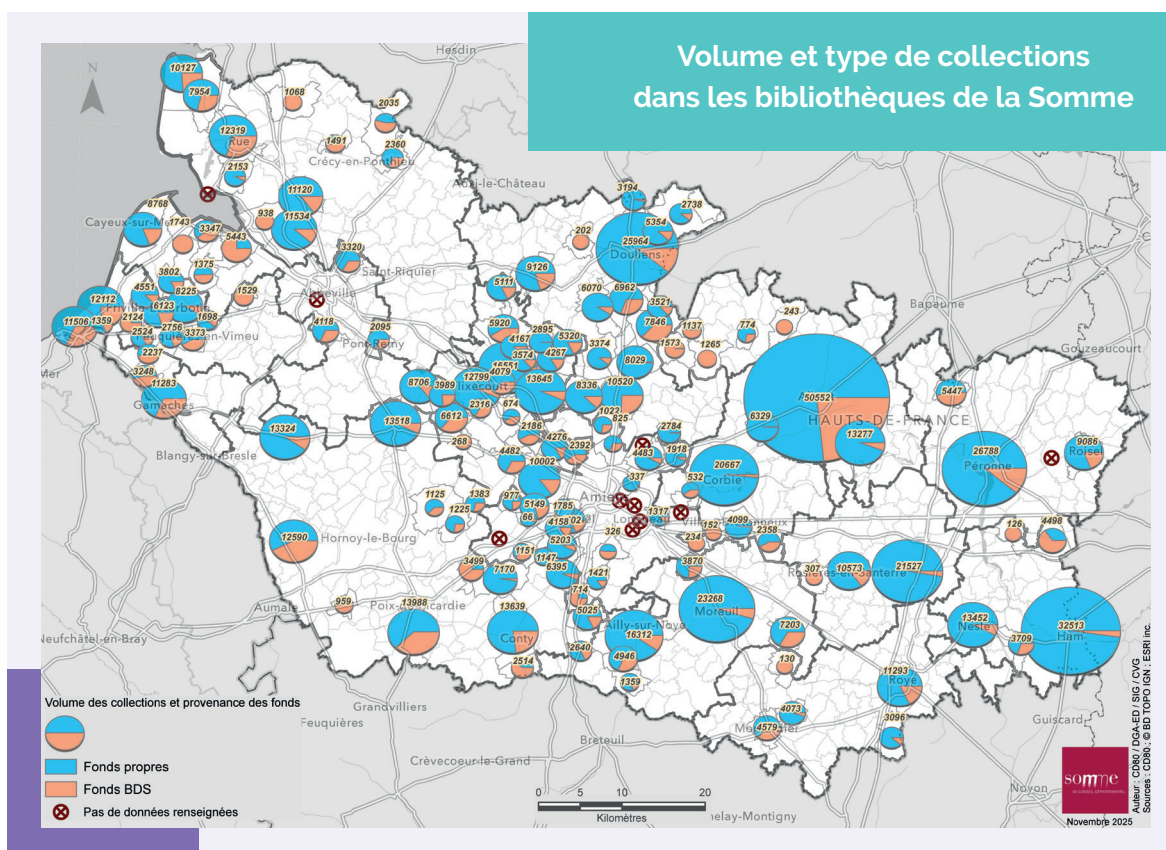
La carte illustre la répartition géographique des services de bibliothèque dans le département de la Somme, mesurée par le nombre d'ETP (Équivalents Temps Plein) pour 2 000 habitants. Les zones à forte densité (rouge) sont principalement situées dans le nord-ouest (Abbeville) et au centre (Amiens Métropole). Les zones à densité moyenne (orange) sont réparties dans le sud-est et le centre. Les zones à faible densité (jaune) sont principalement situées dans le nord-ouest et le sud-ouest.

EPCI	Nombre d'ETP pour 2 000 habitants
CC Ponthieu-Marquenterre	0.25
CC du Ternois	0.54
CC du Territoire Nord Picardie	0.54
CC du Pays du Coquelicot	0.6
CC de la Haute Somme	0.3
CC de l'Est de la Somme	0.74
CC du Grand Roye	0.19
CC du Val de Somme	0.7
CC Somme Sud-Ouest	0.47
CC Somme	1.04
CC Amiens Métropole	0.76
CC de l'Artois	0.6
CC du Val de Somme	0.7
CC du Grand Roye	0.19
CC du Ternois	0.54
CC du Territoire Nord Picardie	0.54
CC du Pays du Coquelicot	0.6
CC de la Haute Somme	0.3
CC de l'Est de la Somme	0.74
CC du Grand Roye	0.19
CC du Val de Somme	0.7
CC Somme Sud-Ouest	0.47
CC Somme	1.04
CC Amiens Métropole	0.76
CC de l'Artois	0.6
CC du Val de Somme	0.7
CC du Grand Roye	0.19
CC du Ternois	0.54
CC du Territoire Nord Picardie	0.54
CC du Pays du Coquelicot	0.6
CC de la Haute Somme	0.3
CC de l'Est de la Somme	0.74
CC du Grand Roye	0.19
CC du Val de Somme	0.7
CC Somme Sud-Ouest	0.47
CC Somme	1.04
CC Amiens Métropole	0.76
CC de l'Artois	0.6
CC du Val de Somme	0.7
CC du Grand Roye	0.19
CC du Ternois	0.54
CC du Territoire Nord Picardie	0.54
CC du Pays du Coquelicot	0.6
CC de la Haute Somme	0.3
CC de l'Est de la Somme	0.74
CC du Grand Roye	0.19
CC du Val de Somme	0.7
CC Somme Sud-Ouest	0.47
CC Somme	1.04
CC Amiens Métropole	0.76
CC de l'Artois	0.6
CC du Val de Somme	0.7
CC du Grand Roye	0.19
CC du Ternois	0.54
CC du Territoire Nord Picardie	0.54
CC du Pays du Coquelicot	0.6
CC de la Haute Somme	0.3
CC de l'Est de la Somme	0.74
CC du Grand Roye	0.19
CC du Val de Somme	0.7
CC Somme Sud-Ouest	0.47
CC Somme	1.04
CC Amiens Métropole	0.76
CC de l'Artois	0.6
CC du Val de Somme	0.7
CC du Grand Roye	0.19
CC du Ternois	0.54
CC du Territoire Nord Picardie	0.54
CC du Pays du Coquelicot	0.6
CC de la Haute Somme	0.3
CC de l'Est de la Somme	0.74
CC du Grand Roye	0.19
CC du Val de Somme	0.7
CC Somme Sud-Ouest	0.47
CC Somme	1.04
CC Amiens Métropole	0.76
CC de l'Artois	0.6
CC du Val de Somme	0.7
CC du Grand Roye	0.19
CC du Ternois	0.54
CC du Territoire Nord Picardie	0.54
CC du Pays du Coquelicot	0.6
CC de la Haute Somme	0.3
CC de l'Est de la Somme	0.74
CC du Grand Roye	0.19
CC du Val de Somme	0.7
CC Somme Sud-Ouest	0.47
CC Somme	1.04
CC Amiens Métropole	0.76
CC de l'Artois	0.6
CC du Val de Somme	0.7
CC du Grand Roye	0.19
CC du Ternois	0.54
CC du Territoire Nord Picardie	0.54
CC du Pays du Coquelicot	0.6
CC de la Haute Somme	0.3
CC de l'Est de la Somme	0.74
CC du Grand Roye	0.19
CC du Val de Somme	0.7
CC Somme Sud-Ouest	0.47
CC Somme	1.04
CC Amiens Métropole	0.76
CC de l'Artois	0.6
CC du Val de Somme	0.7
CC du Grand Roye	0.19
CC du Ternois	0.54
CC du Territoire Nord Picardie	0.54
CC du Pays du Coquelicot	0.6
CC de la Haute Somme	0.3
CC de l'Est de la Somme	0.74
CC du Grand Roye	0.19
CC du Val de Somme	0.7
CC Somme Sud-Ouest	0.47
CC Somme	1.04
CC Amiens Métropole	0.76
CC de l'Artois	0.6
CC du Val de Somme	0.7
CC du Grand Roye	0.19
CC du Ternois	0.54
CC du Territoire Nord Picardie	0.54
CC du Pays du Coquelicot	0.6
CC de la Haute Somme	0.3
CC de l'Est de la Somme	0.74
CC du Grand Roye	0.19
CC du Val de Somme	0.7
CC Somme Sud-Ouest	0.47
CC Somme	1.04
CC Amiens Métropole	0.76
CC de l'Artois	0.6



8

Les apports de la BDS sont importants : exclusifs dans les plus petites bibliothèques, il reste parfois majoritaire y compris sur des équipements d'envergure.



Depuis plus de dix ans, les moyens numériques mis à disposition des usagers des bibliothèques du réseau départemental de lecture publique se sont améliorés :

- Portail documentaire accessible à tous
- Bouquet numérique composé de 8 ressources (Cafeyn pour la presse, La Médiathèque numérique, la Cinetek pour le cinéma et le documentaire, Music me et la Philharmonie pour la musique, Gerip et Skilleos pour la formation)
- Livres électroniques (ebooks) depuis 2025
- Un Fab'Lab composé d'une imprimante 3D, d'une découpeuse vinyle, de raspberry pi, de kits makey makey, d'une machine à fabriquer des badges et d'une brodeuse numérique
- Deux tables mash-up ou tables de mixage
- Un équipement pour réaliser des podcasts
- Des malles d'iPads Pro

Aujourd'hui 80 % des bibliothèques du réseau départemental sont informatisées avec pour les plus petites structures, un accompagnement du département de la Somme et de sa bibliothèque.

L'analyse de l'impact du réseau départemental de lecture publique sur la population montre une forte concentration des publics scolaires et de la petite enfance grâce à l'action de la Bibliothèque départementale mais aussi au développement des partenariats et un impact important des actions culturelles menées en bibliothèque.

Avec plus de 185 000 usagers par an et 57 % des bibliothèques qui ne chiffrent pas les entrées, le réseau départemental peut encore s'améliorer grâce au renforcement de la professionnalisation du réseau afin de lui faire gagner en autonomie sur les nouveaux enjeux de la lecture publique mais aussi par le développement des partenariats en direction des structures sociales et à l'accueil des seniors et des personnes en situation de handicap.

LES ATOUTS DU RÉSEAU DÉPARTEMENTAL DE LECTURE PUBLIQUE

- Un réseau de lecture publique affirmé comme pilier stratégique de la politique culture du Département
- Un maillage territorial optimisé autour d'équipements structurants pour garantir l'accès à la culture
- Des équipements et projets ambitieux, moteurs du développement culturel et de l'innovation
- Une mutualisation des compétences et des ressources pour renforcer la coopération au sein des EPCI
- Un territoire métropolitain riche en ressources, offrant un rayonnement qui dynamise l'ensemble du réseau
- Des actions inclusives et des événements dédiés à la petite enfance, à l'enfance et à l'accessibilité des publics en situation de handicap



LES PISTES D'AMÉLIORATION

- Renforcer l'attractivité des bibliothèques et élargir leur présence sur tout le territoire
- Développer un maillage dynamique, au plus près des habitants, pour irriguer chaque bassin de vie
- Soutenir et valoriser les initiatives collectives des EPCI ainsi que les projets communaux ambitieux
- Élargir et consolider les partenariats stratégiques entre la BDS et le réseau des bibliothèques d'Amiens Métropole
- Intensifier la mobilisation du réseau départemental en faveur des publics fragiles et éloignés de la culture
- Accompagner les bibliothèques vers une autonomie renforcée pour déployer des actions innovantes et impactantes

LES ATOUTS DE LA BIBLIOTHÈQUE DÉPARTEMENTALE

- Un nouveau schéma départemental de lecture publique pour impulser une dynamique ambitieuse
- Une organisation tournée vers l'intervention territoriale, tout en développant des expertises thématiques
- Un accompagnement renforcé des réseaux via les Contrats Territoires Lecture (CTL) et une offre de formation adaptée aux besoins des territoires
- Des chantiers stratégiques en cours : politique documentaire, publics prioritaires et transition numérique (accompagnement et médiation)
- Des contrats d'accès aux services repensés pour favoriser la collaboration et l'efficacité
- Une organisation renouvelée qui incarne la mission d'ingénierie, la politique documentaire, la formation et l'animation du réseau départemental
- Un nouveau bâtiment pour le site d'Amiens dès 2026 et une réflexion engagée pour le site de Saint-Riquier
- Des moyens budgétaires consolidés pour soutenir l'ambition et l'innovation
- Une réorientation stratégique affirmée autour de trois axes majeurs : formation, action culturelle et numérique



LES PISTES D'AMÉLIORATION

- Le verdissement de la flotte des véhicules
- L'obligation de répondre aux normes d'accessibilité des sites internet (portail documentaire de la BDS)
- L'accompagnement des nouvelles bibliothèques en matière de politique documentaire
- La modernisation des équipements de manutention et des outils numériques de la BDS



Les axes stratégiques



AXE 1

Un **accompagnement novateur** pour l'aménagement des territoires



AXE 2

Des bibliothèques **inclusives**



AXE 3

Des **bibliothèques attractives et modernes** tenant compte des enjeux émergents et des attentes du public



AXE 4

Un **nouveau bâtiment accessible, inclusif et moderne** pour accueillir les professionnels, les bénévoles de la lecture publique ainsi que les services de la Bibliothèque départementale



AXE 1

Des **accompagnements novateurs**
pour les aménagements novateurs
des territoires

Les bibliothèques constituent le premier réseau culturel de proximité. Le Département, à travers sa Bibliothèque départementale, reste le premier interlocuteur de proximité chargé d'assurer un aménagement équilibré du territoire.



ACTION 1 :

POURUIVRE LE MAILLAGE TERRITORIAL PAR DES ÉQUIPEMENTS STRUCTURANTS ET NOVATEURS

L'année 2025 a été marquée par :

- L'ouverture des nouveaux équipements de Monchy-Lagache (Le mille et une feuilles), de Rosières-en-Santerre (Le Bivouac), de Chaussoy-Epagny (La Ruralithèque), de Saint-Fuscien, de Ferrières (Bibliothèque Chantal Bonazzi) et de la ville du Crotoy
- L'accompagnement des projets de la commune d'Argoeuves, de Longpré-les-Corps-Saints, du futur pôle culturel de Péronne



ACTION 2 :

ACCOMPAGNER LA STRUCTURATION ET LA PROFESSIONNALISATION DES RÉSEAUX DE LECTURE PUBLIQUE INTERCOMMUNAUX

Au cours de l'année 2025, dans le cadre des Contrats Territoire Lecture signés par le Département et la DRAC des Hauts-de-France, la Bibliothèque départementale de la Somme a accompagné les réseaux de lecture publique des Communautés de Communes Territoire Nord Picardie (CCTNP), Nièvre et Somme (CCNS) et le réseau Centaurée du PETR Cœur des Hauts-de-France par une offre de formation spécifique portant sur le Jeu Vidéo en bibliothèque, sur la littérature pour les adolescents et sur la pratique de l'intelligence collective.

Parallèlement, l'équipe de la BDS accompagne la CCNS dans la rédaction de son schéma intercommunal de lecture publique et la Communauté de Communes Somme-Sud-Ouest (CC2SO) dans la rédaction de son Projet Culturel Éducatif Scientifique et Social en préfiguration de la prochaine médiathèque intercommunale de Poix-de-Picardie.





ACTION 3 :

DÉVELOPPER DES PROJETS MUTUALISÉS AVEC LES ÉTABLISSEMENTS DES VILLES DE PLUS DE 10 000 HABITANTS

L'année 2025 a été marquée par l'intégration de 20 bibliothèques non structurantes de la CA Amiens métropole au sein du réseau départemental de lecture publique.

Ainsi, les bibliothèques des communes d'Allonville, Bertangles, Blangy-Tronville, Bovelles, Creuse, Ferrières, Glisy, Guignemicourt, Pont-de-Metz, Poulainville, Querrieu, Revelles, Rivery, Rumigny, Saint-Fuscien, Saint-Sauflieu, Saleux, Saloüel, Thezy-Glimont et Vers-sur-Selle ont bénéficié par leur intégration au réseau départemental de lecture publique de la mise à disposition d'un Système Intégré de Gestion de la Bibliothèque, de la formation à son utilisation, d'une remise à niveau de leurs fonds documentaires et pour certains des bénévoles de ces bibliothèques, d'une formation sur les connaissances de base indispensables pour travailler en bibliothèque.



Focus

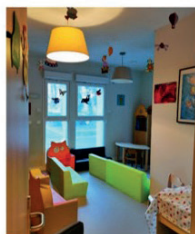
Le partenariat BAM / BDS : l'action culturelle et la formation en concertation pour mieux répondre aux besoins des usagers



Participation des agents des Bibliothèques d'Amiens métropole sur des **formations ciblées**, en lien avec leurs nouveaux postes pour les aider à développer de nouvelles compétences.



Des moments forts partagés en 2024 et 2025 avec



- La participation du réseau au **Festival Des parents des bébés** avec des conférences, des spectacles financés par les BAM, événement attendu des Amiénois depuis 2015
- La reprise d'ateliers de la **résidence petite enfance**
- L'accueil de la **journée de lancement de l'album Je suis un arbre** d'Anne Crahay en janvier 2025
- Financement en 2025 par la BDS de 3 spectacles dans les bibliothèques de Saint-Fuscien, Bertangles et Vers-sur-Selle dans le cadre du festival.



LE LIVRE PASSE PAR LA CASE PRISON

Cet été, le Département et Amiens Métropole ont signé une convention pour 3 ans avec la Mission d'arrêt d'Amiens pour encourager la lecture et développer la bibliothèque d'été dans les prisons. La Bibliothèque départementale de la Somme va ainsi accompagner et former le personnel d'arrêt, chargé de la bibliothèque pénitentiaire, à l'usage des livres et d'autres ressources pour allier l'offre documentaire et prodigier son conseil pour constituer une collection. Le Département souhaite ainsi accompagner les personnes dans leur parcours de réinsertion et contribuer à la lutte contre l'illettrisme qui peut atteindre jusqu'à 30% dans les prisons de la région. www.somme.fr



La pouponnière de Longueau et le Foyer Les Embruns d'Amiens : un partenariat qui permet l'accès au livre et aux bibliothèques pour les enfants placés sous main de justice

CE QUE LE SCHÉMA DÉPARTEMENTAL PEUT APPORTER AUX COMMUNES ET INTERCOMMUNALITÉS

- ✓ L'accompagnement du département de la Somme dans la rédaction et la mise en œuvre des Contrats Territoire Lecture proposant une offre de formation favorisant la montée en compétences des professionnels et bénévoles des bibliothèques
- ✓ Un accompagnement en ingénierie de projet par l'équipe de la Bibliothèque départementale
- ✓ Un accompagnement aux démarches novatrices, participatives ainsi qu'à l'élaboration de partenariats en direction des structures sociales, éducatives et associatives
- ✓ Un accompagnement financier aux projets d'investissement sous condition d'associer étroitement les services départementaux aux projets





AXE 2

Des bibliothèques **inclusives**

L'inclusion invite la société et donc la bibliothèque à accueillir les publics avec leurs différences culturelles, physiques ou sociales. La bibliothèque favorise le vivre ensemble et l'échange entre personnes ayant des besoins documentaires spécifiques.



ACTION 1 :

GARANTIR L'ACCESSIBILITÉ DES BIBLIOTHÈQUES

Les années 2024 et 2025 ont été marquées par la mise en œuvre des formations à la Communication Alternative Améliorée, sur le Handicap et le Numérique, les publics en situation d'illettrisme, le Facile à Lire, la création de coffrets multisensoriels stimulateurs de perceptions ou encore l'animation d'ateliers en EHPAD ou en MARPA. Ces formations dispensées par des formateurs certifiés ont permis la mise en œuvre d'actions concrètes comme dans le Réseau de Lecture publique Nièvre et Somme d'une offre Facile à Lire et la constitution d'un comité de lecture travaillant sur cette thématique.

L'année 2025 a permis la rédaction des nouveaux contrats d'accès aux services de la Bibliothèque départementale de la Somme. Ces contrats, en garantissant l'accessibilité aux collections des bibliothèques soit par un accès des bibliothèques aux personnes à mobilité réduite, soit par la mise en place d'un portage à domicile et l'accès à distance au catalogue informatisé de la bibliothèque, permettent une meilleure accessibilité de toute la population à l'offre de lecture publique.



Focus

Le Facile à Lire dans le réseau Nièvre & Somme

- Initié dans le cadre du Contrat Territoire Lecture, le réseau a bénéficié du dispositif FAL de la BDS:
- Une formation pour le réseau et ses partenaires
- 4 meubles financés par la BDS dans 4 médiathèques identifiées par la coordinatrice
- Un prêt de collections sélectionnées par la BDS pour compléter celles du réseau
- Prolongement et mise en valeur du dispositif à l'initiative du réseau : création d'un prix FAL sur Nièvre et Somme





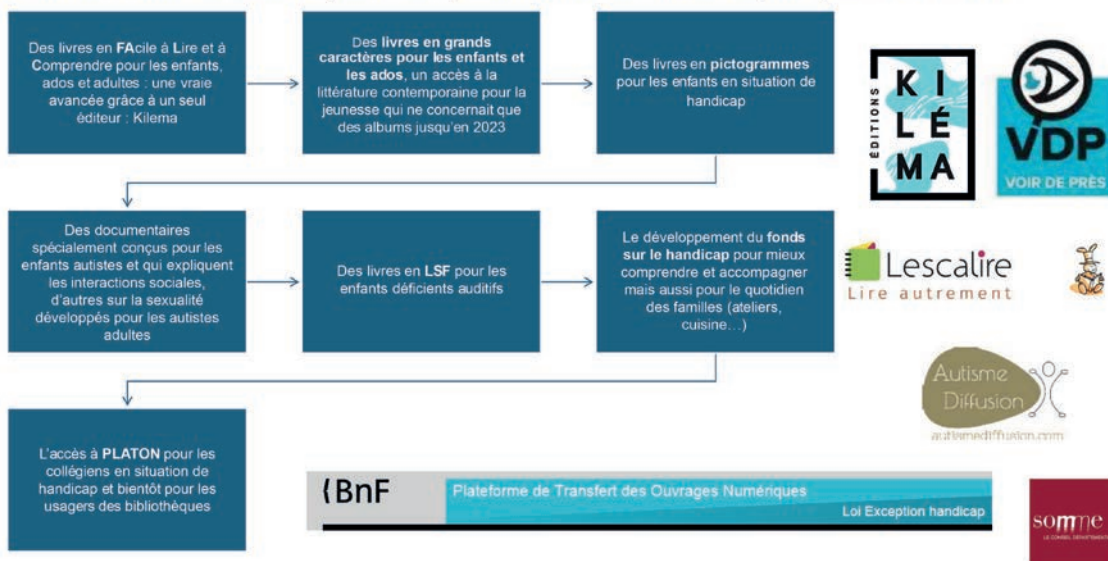
ACTION 2 :

PROPOSER AUX USAGERS AYANT DES BESOINS DOCUMENTAIRES SPÉCIFIQUES
DES COLLECTIONS ADAPTÉES ET DES OUTILS DE LECTURE



Focus

Les nouvelles collections acquises par la BDS pour les publics en situation de handicap ou en difficulté de lecture pour compléter le travail mené depuis près de 15 ans



Création de malles à destination des MARPA

- Prolongement du cycle de formations sur les publics âgés (animer des ateliers en MARPA, le coffret multisensoriel)
- Prêtées par les bibliothèques aux structures dans le cadre de partenariats
- Incluent des livres en grands caractères, des textes lus, de la musique, un coffret multisensoriel imaginé et fabriqué par les agents de la BDS, un lecteur DAISY si besoin.
- Peut être complété par des kamishibai adaptés aux personnes âgées (thématique, chansons et comptines anciennes...)



ACTION 3 :

RENFORCER LES ACTIONS DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME ET L'ILLECTRONISME ET AINSI FAVORISER L'INSERTION DES CITOYENS SUR LE MARCHÉ DE L'EMPLOI ET PLUS LARGEMENT DANS LA SOCIÉTÉ

En 2025, les actions déjà déployées telles que le projet « Des parents, des bébés, un livre », le « Facile à Lire » ont été maintenues, renforcées et adossées à de nouveaux dispositifs notamment dans le domaine de la lutte contre l'illectronisme, à l'image des formations des professionnels des réseaux sous Contrat Territoire Lecture à PIX, plateforme d'évaluation et de certification des compétences numériques.



Focus

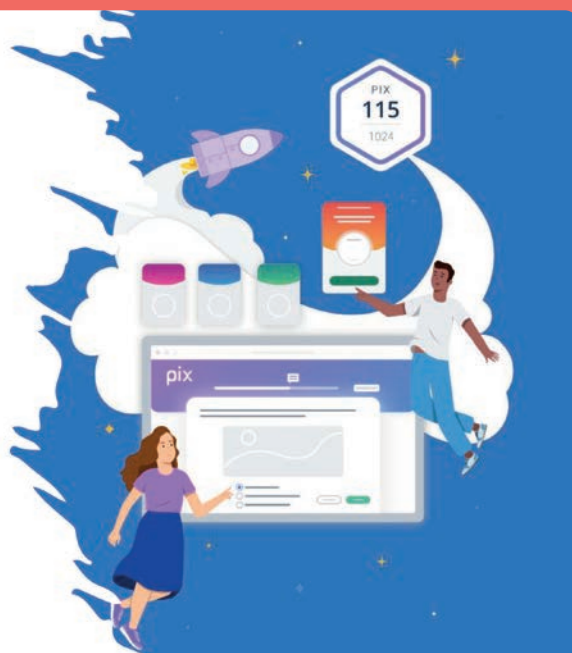
PIX : un service public pour développer les compétences numériques des agents

Objectifs de PIX :

- Évaluer le niveau de compétence des participants sur des thématiques liées au numérique (Outils collaboratifs, Risques liés au numérique par exemple) ;
- Leur fournir les ressources nécessaires pour acquérir ou consolider les compétences ciblées : il y a donc une part de volontariat dans la démarche.

Du côté de la BDS :

- Permettre aux bibliothécaires d'accompagner leurs usagers dans la lutte contre l'illectronisme.
- La plateforme étant accessible à tous gratuitement, les usagers y ont accès en bibliothèque ou depuis chez eux.
- Proposé aux réseaux de lecture publique sous CTL en concertation avec les coordinateurs et en fonction des besoins exprimés :
 - Nièvre et Somme : 4 parcours et 17 participants
 - PETR : 3 parcours et 16 participants
 - Communauté de Communes Territoire Nord Picardie (CCNTP) : 1 parcours pour le moment. Les suivants sont à déterminer.





CE QUE LE SCHÉMA DÉPARTEMENTAL PEUT APPORTER AUX COMMUNES ET INTERCOMMUNALITÉS

- ✓ Des fonds documentaires adaptés
- ✓ Permettre aux professionnels des territoires de disposer d'un socle de compétences de base grâce à la validation d'un parcours PIX adapté (Pix est le service public en ligne pour évaluer, développer et certifier ses compétences numériques tout au long de la vie). Cette validation leur permettra d'avoir le niveau de compétences requis pour accompagner les usagers dans la réalisation de leurs propres parcours PIX
- ✓ Former les professionnels et les bénévoles à la médiation des ressources numériques (cette action déployée à partir du dernier trimestre de l'année 2022 commence à porter ses fruits car nous constatons une meilleure utilisation du bouquet numérique proposé par la BDS et une augmentation conséquente du nombre d'abonnés)
- ✓ Valoriser les services proposés par la BDS par une communication efficace, inclusive et des formations à l'utilisation des nouveaux outils numériques, au FALC (Facile à Lire et à Comprendre) et à la CAA (Communication Alternative Améliorée)
- ✓ Un accompagnement au développement des partenariats afin de diversifier les publics par un renforcement des collaborations de la BDS autour des publics en difficulté d'insertion, des rencontres entre des personnels d'établissements spécialisés et les bibliothécaires des territoires pour la mise en œuvre d'actions dédiées





AXE 3

Des **bibliothèques attractives et modernes** tenant compte des enjeux émergents et des attentes du public

L'attractivité des bibliothèques repose sur leur capacité à innover, proposer des actions culturelles et des fonds documentaires renouvelés. Les publics des bibliothèques sont volatiles, la capacité des bibliothèques à fidéliser leurs usagers nécessite un accueil de qualité.



ACTION 1 :

TENIR COMPTE DES ENJEUX ÉMERGENTS POUR TRANSFORMER LES BIBLIOTHÈQUES EN TIERS-LIEUX CULTURELS CONVIVIAUX, FAVORISANT LE DIALOGUE, LA MIXITÉ SOCIALE ET DE NOUVELLES PRATIQUES CULTURELLES

La structuration d'une programmation culturelle de proximité tenant compte des enjeux émergents comme le « merchandising » de la bibliothèque (ou techniques d'aménagement et de présentation, stratégies, méthodes et bonnes pratiques permettant de rendre les espaces des bibliothèques plus inspirants, favorisant la rencontre entre l'utilisateur et le document) sera favorisée.

Les résidences d'Éducation aux Médias et à l'Information (EMI) seront pérennisées et des ateliers EMI portés par l'équipe de la Bibliothèque départementale seront proposés aux bibliothèques du réseau de lecture publique.

Parallèlement, la BDS proposera des actions en lien avec le développement durable favorisant la mise en valeur des espaces naturels sensibles dans le cadre de projets collaboratifs et coopératifs.

L'année 2025 a été marquée par :

- La mise en œuvre d'une formation au merchandising en bibliothèque afin de permettre aux bibliothécaires de développer des compétences en matière d'aménagement de bibliothèque, de les aider à rendre l'aménagement intérieur d'une bibliothèque plus stimulant, de classer les collections de la façon la plus pratique pour les usagers, les aider à concevoir et mettre en place des tables de présentation



- Le déploiement d'une résidence d'Éducation aux Médias et à l'Information portant sur la santé mentale dans les territoires de la CCNS (partenariat bibliothèque et collège d'Ailly-sur-Somme), de la CCTNP (partenariat bibliothèque et Maison Familiale et Rurale de Beauquesne), de la Communauté de Communes du Vimeu (partenariat CCV, bibliothèque municipale et MARPA de Feuquières-en-Vimeu), du PETR Cœur-des-Hauts-de-France (partenariat bibliothèque et MARPA de Combles)



- La conception et la mise en œuvre de la résidence de Mathias Friman sur l'Espace Naturel Sensible d'Etinehem-Méricourt et la participation de la BDS à l'élaboration d'un agenda nature 2025 ou 2026 ou 2027 avec en exergue, une création de conte sur l'ENS de Cléry-sur-Somme avec Thomas Dupont, la mise en œuvre de balades contées sur les ENS d'Eronnelle-camp César, de Samara, de Long et des étangs de la Barette à Corbie

- Conception et mise en œuvre de la résidence de Mathias Friman sur l'Espace Naturel Sensible d'Etinehem-Méricourt
- Participation à l'Agenda Nature 2027 : résidence de création de conte avec Thomas Dupont pour l'ENS de Cléry ; balades contées dans les ENS de Samara, Long et Corbie avec les conteurs Alexandre Estienne, Jean-Marie François et Vincent Gougeat



ACTION 2 :

GARDER SES USAGERS ET EN GAGNER DE NOUVEAUX EN MODERNISANT SON IMAGE. CONFORTER, SURPRENDRE ET INNOVER

Les actions déjà déployées comme le Fab'Lab, le festival « Live entre les Livres », les lectures théâtralisées de la Comédie de Picardie, le partenariat avec l'Agence pour la Langue Picarde seront renforcées. La communication sur ces actions sera renforcée et modernisée afin de permettre une meilleure identification du Département.

La première année du schéma départemental s'est caractérisée par :

- La mise en œuvre d'un nouveau service de prêt de liseuses et de livres électroniques (ebooks)
- La rédaction et la mise à disposition de modes d'emploi en français facile
- L'acquisition de nouveaux supports d'animation
- La refonte de la navette animation de la BDS
- Un soutien accentué de la Direction de la communication
- Et la mise à disposition d'un catalogue unifié des expositions départementales ([à retrouver sur https://www.somme.fr/services/culture-et-patrimoine/structures-et-offre-culturelles/catalogue-dexpositions/](https://www.somme.fr/services/culture-et-patrimoine/structures-et-offre-culturelles/catalogue-dexpositions/))

Les Ebooks et les liseuses : un nouveau service qui se développe



La BDS au plus proche des usagers, selon les besoins :

- Par téléphone
- Par mail



Acquisitions pour les adultes : des best-sellers, des nominations aux prix littéraires, de la science-fiction, du roman policier, de la romance mais aussi des essais sur des thématiques plus exigeantes.

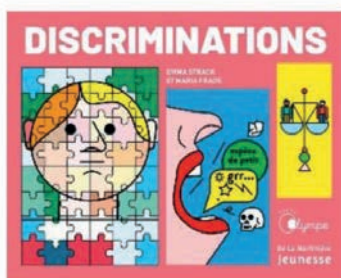
Objectif : Permettre à tous les types de publics adultes de trouver une idée de lecture.

Pas d'acquisitions jeunesse à l'exception de la sélection **Éclats de Lire en Somme** pour permettre aux ados qui partent en vacances de participer au concours

Depuis octobre 2025 : la possibilité pour les usagers **d'emprunter une liseuse** auprès de leur bibliothèque

Depuis juillet 2025 : des **webinaires sur les Ebooks** et les liseuses pour que le réseau s'approprie la ressource : 5 webinaires organisés et plus de 50 bibliothécaires formés





Discriminations – Olympe expositions



Intelligence artificielle :
les enjeux – Double
Hélice



Street art - Kinexpo

*Des articles dans le magazine départemental
Des modes d'emploi pour une meilleure connaissance des services*



Focus

LA NAVETTE ANIMATION DE LA BDS

Le diagnostic posé sur le service de la navette animation (service de desserte des supports d'animation en activité le jeudi à l'est et le vendredi à l'ouest du département) a montré la nécessité de rationaliser les déplacements au regard de l'augmentation des prêts, de former le réseau à la médiation culturelle, de rééquilibrer la charge de livraison entre les deux navettes et de régler les problèmes organisationnels liés notamment aux rendez-vous non honorés, aux demandes tardives sans plan de valorisation ni lien avec les collections.

Au regard de ce diagnostic :

- Le règlement de prêt a été modifié
- Les réservations, prêts et retours des supports d'animation légers de type « kamishibai » ont été intégrés à la navette documentaire mensuelle
- Le plan de développement de la collection a été porté à 4 nouveaux supports d'animation de type exposition et/ou tapis narratifs par an

Pour répondre aux enjeux de la médiation culturelle, des formations dédiées et la rédaction obligatoire de fiches projets sont mises en œuvre.

En septembre 2025, il apparaît que les procédures de réservation avec fiche projet restent à déployer, ce point sera l'un des objectifs à atteindre en année 2 du schéma départemental de lecture publique.



ACTION 3 :

SOUTENIR LA PROFESSIONNALISATION ET LA MONTÉE EN COMPÉTENCES DES ACTEURS DE LA LECTURE PUBLIQUE

Accompagner la montée en compétences des acteurs de la lecture publique, leur proposer des actions de formation adaptées aux problématiques de leurs territoires et à leurs besoins permettra aux bibliothèques de proposer à leurs usagers des services renouvelés, des projets innovants en phase avec l'actualité.

En 2025, la BDS a élaboré un nouveau format de formation dématérialisé (les webinaires de la BDS). Plus proche des besoins du réseau, il supprime le frein de la mobilité, pour :

- Faciliter l'accès aux services et aux dispositifs de la BDS
- Identifier les personnes ressources au sein de l'équipe de la BDS
- Renforcer les interactions entre la BDS et son réseau à l'aide de cet outil

Ainsi, en 2026 de nombreuses thématiques sont proposées :

- Le rapport d'activité
- Le portail de la BDS
- Les supports d'animation
- Les ressources numériques
- Les outils numériques
- Les dispositifs de la BDS
- L'accessibilité

Ces thématiques constituent un point de départ visant à permettre aux bibliothécaires du réseau de s'emparer du format et ainsi proposer d'autres problématiques auxquelles la BDS pourra répondre.

CE QUE LE SCHÉMA DÉPARTEMENTAL PEUT APPORTER AUX COMMUNES ET INTERCOMMUNALITÉS

- ✓ Un accompagnement de l'équipe de la BDS afin d'aménager ou de réaménager les bibliothèques pour en faire des troisièmes lieux conviviaux et modernes, dans la structuration d'une offre documentaire de qualité répondant aux attentes des usagers et la rédaction de chartes documentaires
- ✓ Une meilleure connaissance des services et des outils mis à disposition des bibliothèques et de leurs usagers
- ✓ Des outils d'animation renouvelés et actuels
- ✓ Une amélioration des services de la navette documentaire (doublement des navettes documentaires et rationalisation des points de desserte)
- ✓ Un partenariat avec les services du Service Commun de la Documentation de l'Université de Picardie Jules Verne favorisant la mise en place d'un prêt entre bibliothèques afin d'apporter la documentation scientifique au plus près de ses usagers (étudiants domiciliés en zone rurale, historiographes, etc.)
- ✓ Un nouveau bâtiment accessible, inclusif et moderne pour accueillir les professionnels et les bénévoles de la lecture publique ainsi que les services de la Bibliothèque départementale



AXE 4

Un **nouveau bâtiment accessible, inclusif et moderne** pour accueillir les services de la Bibliothèque départementale, les professionnels et les bénévoles de la lecture publique

Ouvert aux professionnels et bénévoles de la lecture publique, le nouveau bâtiment qui accueillera l'équipe en charge de la mise en œuvre de la politique départementale de lecture publique a été pensé pour s'adapter aux pratiques actuelles et futures des bibliothèques, pour être un modèle pour le réseau de lecture publique départemental tant au niveau des services proposés que de leur accessibilité.

Il permettra une valorisation optimale des collections et le développement d'une offre de formation moderne et adaptée aux évolutions futures du métier. Sa compacité permettra une amélioration notable de la gestion interne de la bibliothèque comme de gagner en ergonomie sur les postes de travail.

Bibliothèque des professionnels et bénévoles de la lecture publique, le nouvel équipement a été pensé pour eux et avec eux.

Il permettra également d'accueillir tous les publics sur des manifestations ciblées en lien avec l'actualité de la Bibliothèque départementale et de ses temps forts.

Le début des travaux est annoncé pour le printemps 2026, sachant que les marchés ont été notifiés aux entreprises en début d'année.

L'équipe travaille d'ores et déjà sur le plan d'aménagement des collections.

Un nouveau circuit du document, plus efficient, a été pensé et fait l'objet d'une mise en œuvre partielle dans l'attente du nouveau bâtiment de la BDS. Une réflexion sur la couverture des livres dans l'optique de la transition écologique est en cours.

CE QUE LE NOUVEAU BÂTIMENT PEUT APPORTER AUX COMMUNES ET INTERCOMMUNALITÉS

- ✓ Un accueil de qualité
- ✓ Un modèle pour les futurs projets de bibliothèques
- ✓ Des rendez-vous sur place pour préparer les collections de sa bibliothèque
- ✓ Prendre connaissance, collaborer et participer à l'élaboration des nouveaux projets
- ✓ Donner l'envie de venir se former par la mise à disposition d'espaces adaptés, accessibles et confortables





Engagements clés du Département



GARANTIR

un accès équitable à
la culture et à la lecture
publique



INVESTIR

dans des équipements
modernes et inclusifs



PROMOUVOIR

l'inclusion et l'égalité



RENFORCER

la coopération
territoriale



SOUTENIR

la transition numérique
et le développement
durable



Accompagnement et
ingénierie culturelle



Professionalisation
et montée en
compétences



Innovation
et attractivité



Modernisation
des services



Exemplarité
avec le nouveau
bâtiment

Conseil départemental de la Somme
Bibliothèque départementale de la Somme
10 chemin du Thil
80000 AMIENS Cedex

03 22 71 97 00
<https://bibliotheque.somme.fr>



Contrat Départemental Lecture
2025-2027

